



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 28/01/2021

### Approvisionnements de matières premières dans la plasturgie : plusieurs entreprises en difficulté

**Face aux nombreux cas de « Force Majeure » recensés depuis ces dernières semaines chez les producteurs de matières plastiques, plusieurs industriels de la plasturgie se trouvent en situation de rupture et ne peuvent plus honorer leurs commandes. La difficulté s'est élargie à l'Europe.**

Polyvia, Union des transformateurs de polymères, voit se multiplier les alertes parmi ses adhérents. La pénurie de matières premières constatée depuis quelques semaines en France se confirme. Elle est même en train de s'aggraver, conduisant l'organisation européenne des plasturgistes, EuPC (European Plastics Converters), à produire un communiqué de presse le 21 janvier dernier.

Concrètement, des reports de livraisons, mais aussi purement et simplement des annulations de commandes sont imposées par les fournisseurs. Alors que la demande semble vouloir petit à petit se consolider dans de nombreux secteurs (bâtiment, médical, emballage, etc.), la réduction de l'offre des fournisseurs de matières plastiques met les transformateurs dans une situation très complexe vis-à-vis de leurs clients.

La pénurie de matières entraîne une augmentation des prix. Certes, les prix bas de ces derniers mois en raison de la faiblesse du prix du pétrole correspondent à une situation anormale. La remontée de ces prix, si elle doit se faire, doit être progressive et prise en compte dans les négociations entre les plasturgistes et leurs clients.

Mais, et c'est beaucoup plus inquiétant, on constate aussi des reports, voire des annulations de livraisons de matières, alors que les commandes ont été établies en temps et en heure.

Cette situation étant expliquée, sinon justifiée, par des cas de force majeure, le fournisseur de matière n'en supporte aucune conséquence.

A l'inverse, le transformateur peut se retrouver dans l'impossibilité de livrer son client, et se voir mis en cause financièrement (annulation de contrats, pénalités, ...) sans être aucunement responsable de la situation.

Polyvia travaille à trouver des solutions à cette situation totalement déséquilibrée.

En amont de la filière, le regain des forces majeures ne manque pas de surprendre et rappelle la situation de 2015. Les forces majeures ne peuvent pas être un outil de gestion des prix, mais doivent correspondre effectivement à des situations imprévisibles et irrésistibles. Les opérations de maintenance ne rentrent pas dans cette définition.

En aval de la filière, les donneurs d'ordre clients des plasturgistes doivent tenir compte de ces situations que traversent leurs fournisseurs. Pour ceux-ci, pas de visibilité de leurs approvisionnements, des tensions sur les délais, des annulations ou reports inexplicables, autant de difficultés qui doivent être prises en compte dans la relation établie, et faire l'objet, si nécessaire d'une forme de médiation.

Dans un discours du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, les 21-2-2020 et 28-2-2020, le Gouvernement demandait à tous les donneurs d'ordre de faire preuve de compréhension vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Il faut, insistait BERCY, que les donneurs d'ordre fassent preuve « **de solidarité vis-à-vis de leurs sous-traitants de second ou de 3ème rang, en étant compréhensifs notamment sur les pénalités de retard** ».

Rappelons une fois encore qu'une filière est d'autant plus forte qu'elle défend les intérêts de sa partie la plus faible !

Polyvia, Union des transformateurs de polymères, considère qu'il y a urgence à consolider le dialogue aussi bien en amont qu'en aval de la filière, avec les fournisseurs de matières plastiques et les clients des plasturgistes



L'équilibre des relations clients-fournisseurs pour les entreprises de notre filière, composée essentiellement de PME, créatrices d'emploi et d'opportunités professionnelles dans les territoires, doit être préservée. Il en va de leur survie.

#### **Contact presse Polyvia :**

Agence Epoka

Boris Cavaglione - 06 84 84 37 53 - [bcavaglione@epoka.fr](mailto:bcavaglione@epoka.fr)

Mélissa Rodanet - 01 45 49 33 11 - [mrodanet@epoka.fr](mailto:mrodanet@epoka.fr)

#### **A propos**

Polyvia est l'organisation professionnelle principale représentative des transformateurs de polymères sur l'ensemble du territoire. Cette filière compte plus de 3500 entreprises, soit près de 122 000 salariés principalement issus de PME.

Polyvia accompagne et soutient ses entreprises adhérentes dans toutes leurs problématiques économiques, industrielles, sociales et d'innovation. Nous les aidons à se transformer pour répondre aux enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux. Notre organisation professionnelle œuvre aussi à la représentation et la promotion des intérêts des professionnels auprès des pouvoirs publics et à l'explication et la pédagogie de leurs métiers et de leurs atouts.

Polyvia s'est également dotée d'un unique organisme de formation. Ainsi Polyvia Formation regroupe l'ensemble des centres de formation continue et d'apprentissage dédiés aux métiers des transformateurs de polymères. Polyvia Formation contribue à assurer la promotion des métiers de la profession en développant des formations innovantes. Nous professionnalisons les collaborateurs des entreprises et recherchons les nouveaux talents.

Site web : [polyvia.fr](http://polyvia.fr)

LinkedIn : [Polyvia](https://www.linkedin.com/company/polyvia)

Twitter : [@PolyviaFr](https://twitter.com/PolyviaFr)